

Règlement intérieur

Règlement intérieur de nos chambres d'hôtes

Notre maison d'hôtes n'est pas un lieu librement ouvert au public. C'est une famille qui vous accueille chez elle. Il y a peut-être aussi d'autres voyageurs dans la propriété. C'est pourquoi nous vous invitons à profiter de tous les lieux de vie mis à votre disposition dans la convivialité et le respect de l'intimité de chacun.

Dans le même esprit, nous vous demandons de ne pas être en état d'ébriété sur notre site.

Nous nous réservons le droit d'écourter votre séjour si cela ne devait être respecté et il vous serait facturé dans sa totalité.

Les arrivées :

Afin de pouvoir vous accueillir dans les meilleures conditions possibles, nous vous attendrons entre 17h00 et 22h00 le jour de votre arrivée.

Il est toutefois primordial que vous nous informiez de l'heure approximative de votre arrivée.

Les arrivées tardives ou au contraire précoces font l'objet d'une entente au préalable.

Les départs :

Les départs se font au plus tard à midi. Nous ne sommes pas des professionnels de l'hôtellerie et devons pouvoir disposer du temps nécessaire pour offrir aux personnes qui arrivent ensuite une chambre la plus accueillante possible.

Les petits déjeuners :

Les petits déjeuners sont servis, entre 7h00 et 10h00, à l'intérieur de la maison ou à l'extérieur si le temps le permet.

Les chambres :

Les chambres ne sont pas prévues pour y faire la lessive ou prendre les repas.

Le son doit être modéré à partir de 22 heures.

Un sèche-cheveux, une bouilloire électrique, des tasses et de la verveine du jardin sont à votre disposition dans la chambre.

Vous avez également la possibilité d'accéder au Wifi gratuitement. Le téléchargement illégal est interdit.

Sur demande lors de votre réservation, nous pouvons mettre un lit bébé à votre disposition gratuitement (nous n'en possédons qu'un seul).

Les grosses souillures ainsi que toute dégradation que vous pourriez occasionner seront à votre charge.

Les objets de valeur (bijoux, appareils multimédia, carte bancaire, chéquier, argent liquide, etc.) ne doivent pas être laissés dans les chambres ou dans les véhicules en stationnement.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de disparition ou de vol de ces objets.

Dispositions générales :

En respect du décret N°2006-1386 du 15 novembre 2006, il est interdit de fumer dans les lieux à usage collectif. La totalité de l'établissement, chambres comprises est donc non-fumeur. Dans le cadre de la protection des mineurs, la vente d'alcool est interdite aux mineurs de moins de 18 ans.

Nous prions nos hôtes de se présenter dans une tenue décente en toute occasion, et d'être habillés et chaussés lors de leurs déplacements dans les parties communes.

Les clients s'engagent à rendre les chambres en parfait état à la fin du séjour et à déclarer, et assumer financièrement, toute dégradation éventuelle dont ils pourraient être responsables.

Les enfants évoluant au sein de la propriété sont sous l'unique responsabilité de leurs parents.

La cuisine n'est pas laissée à la libre disposition des hôtes.

Vols et accidents : nous déclinons toute responsabilité en cas de vol ou de dommage corporel survenu dans notre propriété.

Les animaux ne sont pas acceptés, pour éviter les interférences avec les nôtres.

« Aux chambres aux loups » nous sommes sensibles à la sauvegarde de notre planète et souhaitons contribuer à la protection de l'environnement en minimisant l'empreinte du fonctionnement de sa structure d'accueil.

Des mesures simples et peu contraignantes peuvent faire beaucoup.

C'est pourquoi nous comptons sur votre collaboration pour :

- éviter de laisser les lumières inutilement allumées,
- ne pas laisser couler l'eau et modérer le débit lors des douches
- les poubelles seront vidées sur demande.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre collaboration et vous souhaitons un agréable séjour.